

L'avortement au Conseil municipal de Versailles

Article rédigé par *contact*, le 18 avril 2016

[Source: Salon Beige]

Lors du conseil municipal de Versailles du mois de mars, les élus de Versailles étaient amenés à débattre sur le **« rapport égalité homme femme » que toutes les villes de France doivent désormais évoquer avant le vote du budget de la ville.**

Ce rapport doit mentionner la politique de la ville afin notamment de **porter à la connaissance du public les recherches françaises et internationales sur l'idéologie du genre et l'action municipale visant à assurer le développement de l'avortement et de la contraception sur le territoire communal.**

Oui, vous avez bien lu.

Les élus de Versailles Familles Avenir se sont insurgés de ce nouveau totalitarisme qui vise à imposer aux villes le fait de développer l'avortement ou même l'idéologie du genre. Si la ville de Versailles, heureusement, a précisé ne pas réaliser d'action significative en la matière, Fabien BOUGLÉ, Conseiller Municipal du Groupe Versailles Familles Avenir a souhaité ouvrir un débat sur la politique de prévention en matière d'avortement dans la commune.

La Maire de Versailles (Président du conseil de Surveillance par alternance avec Philippe Brillault, Maire du Chesnay de l'Hôpital Mignot où ont lieu des avortements) **n'a souhaité aucun débat sur le sujet et aucun élu de la majorité n'a réagi** à cette intervention sauf pour couper la parole de Fabien BOUGLÉ.

Voici la retranscription intégrale du débat :

Conseil Municipal du 17 mars 2016 de Versailles

« M. BOUGLE :

Je voudrais intervenir précisément puisque ce rapport mentionne deux éléments : les questions du personnel et la question sur le territoire. Moi, je m'intéresse au point 4 (NDLR le développement de l'avortement sur la commune). Je vous rappelle que Simone Veil, qui avait donc obtenu, à l'Assemblée Nationale, l'avortement, précisait : *« C'est toujours un drame et cela restera toujours un drame »*.

Et, comme l'avortement est un drame, je voulais savoir : quelle était la politique de la Ville en la matière, pour éviter que des jeunes femmes soient obligées de commettre ce drame, avec des victimes... car les femmes sont victimes et quelle était l'action municipale qui était réalisée et s'il y avait des actions envisagées, pour soutenir les femmes en détresse qui se trouvent dans la situation de devoir choisir un avortement .

C'est très important et ça correspondait bien à une logique totalitaire, où l'Etat souhaite imposer aux mairies le développement des avortements, on l'a vu régulièrement (*Brouhaha*).

Oui, tout à fait ! Tout à fait ! Maintenant, on demande aux hôpitaux des objectifs d'avortements.

M. BAICHERE (élu Parti socialiste) :

Il faut arrêter à un moment donné !

M. le Maire :

Pardonnez-moi, mais...

M. BOUGLE :

Il est fondamental que la Mairie soit le bouclier face à ce crime épouvantable.

M. BAICHERE :

On ne peut pas laisser dire des choses pareilles!

M. le Maire :

Fabien Bouglé, je vous propose une chose et, je vous la propose à tous. Nous sommes sur des rapports, qui sont des rapports rendus obligatoires par la loi. Ils sont intéressants. Après, vous avez vos convictions, ce n'est pas l'occasion - à mon avis - de faire de grands débats dessus. Chacun d'entre nous connaît vos convictions.

Ce rapport est un rapport technique, qui vous donne un certain nombre de statistiques objectives. (...)

Moi, pardonnez-moi, mais je ne fais jamais de politique sur ce genre de chose parce que le caractère humain - le respect réel de la personne - est beaucoup plus important que le reste.

Est -ce qu'il y a d'autres observations ? Pas d'autres observations ? »